

Délibération n°2018-01-09

Réf. Nomenclature « Actes » : 715

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	73
Pouvoirs	15
Votants	88

L'an deux mille dix-huit, le 22 février à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 12 février 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Jean-Pierre Bodeveix est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Christophe Arfeuillère	à	Jean-Pierre Guitard	Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot
Eric Bossaert	à	Philippe Roche	Eric Cheminade	à	Valérie Serrurier
Philippe Exposito	à	Marilou Padilla-Ratelade	Fabienne Garnerin	à	Véronique Bénazet
Annie Gonzales	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Dominique Miermont	à	Serge Guillaume
Laurence Monteil	à	Martine Pannetier	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Daniel Poigneau	à	Maryse Badia	Marie-Hélène Pommier	à	Jean-Paul Bourre
Marc Ranvier	à	Jean Bilotta	Jean-Pierre Saugeras	à	Philippe Brugère
Jean-Michel Taudin	à	Dominique Guillaume			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette), Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich), Daniel Caraminot (René Lacroix), Didier Péneloux (Gérard Loches), Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen).

- **Élus absents et non-représentés :**

Robert Bredèche, Tony Cornelissen, Christine Da Fonseca, Sandra Delibit, Marc Fournand, Pierre Fournet, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Catherine Lartigaut, Cécile Martin, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Jérôme Valade.

Tarifs 2018 du gîte de Couffy

Le président rappelle que Haute-Corrèze Communauté dispose d'un gîte étape, situé à Lachaud, sur la commune de Couffy, gîte agréé par la commission départementale des gîtes de France le 9 juin 2009 avec l'attribution de 3 épis.

Il convient d'établir des tarifs de location pour l'année 2018 pour la location de ce site.

Périodes	Tarifs	
	À la semaine	Nuit/personne
Basse saison	500 €	15 € /nuit/personne
Moyenne saison	600 €	
Haute saison	750 €	
Très haute saison	750 €	
Week-end 2 nuits	20 € /nuit/personne	
Week-end 3 nuits	18 €/nuit/personne	
1 nuit	25 €/nuit/personne	

Détail des périodes :

- ⇒ **Basse saison** : du 01/01/18 au 07/04/18, du 02/09/18 au 20/10/18 et du 04/11/18 au 15/12/18 ;
 - ⇒ **Moyenne saison** : du 08/04/18 au 02/06/18, 21/10/18 au 03/11/18 ;
 - ⇒ **Haute-saison** : du 03/06/18 au 23/06/18, 16/12/18 au 31/12/18 ;
 - ⇒ **Très haute saison** : du 24/06/18 au 01/09/18.
- Forfait ménage fin de séjour : **60 €**
 - Coût du Kwa / jour (au-delà des 8 Kwa utilisés / jour) : **0.15 €**
 - Cautions demandées : **400 €**

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les tarifs 2018 comme présentés ci-dessus.

A l'unanimité	
Votants	88
Pour	88
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 22 février 2018

Le président,
Pierre Chevalier

